



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-213-05 Szoftverfejlesztő

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Développeur de logiciel

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- utiliser l'ordinateur et des logiciels;
- exécuter des tâches relatives à l'organisation du travail;
- programmer et développer des applications (logiciels);
- définir les ressources et les délais de mise en oeuvre nécessaires;
- tester et documenter l'application (le logiciel);
- sonder l'environnement de l'information et de la communication;
- exécuter des tâches d'intégration de programmes;
- exécuter des tâches de programmation;
- administrer des bases de données;
- utiliser des instruments de sécurité d'information.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

2144 Programmateur d'applications

2149 Autre développeur et analyste de logiciels et d'applications

2151 Programmeur et gestionnaire de bases de donnée

3142 Technicien(ne) supporteur les utilisateurs des systèmes d'information et de communication

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministère du développement national</p>																			
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>                      54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 4</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b></p> <p><b>Niveau du CEC:</b></p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien                      4 bien                      3 moyen                      2 passable                      1 insuffisant</p>																			
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 55%;">Réponse aux questions élaborées sur la base des exigences d'examen et tirées au sort à partir des questions d'examen communiquées préalablement aux étudiants</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Mise au point d'une application (un logiciel) complète</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Élaboration d'un mémoire de fin d'étude et sa présentation devant le jury</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>				Épreuve orale	Réponse aux questions élaborées sur la base des exigences d'examen et tirées au sort à partir des questions d'examen communiquées préalablement aux étudiants	5	20.00	Épreuve pratique	Mise au point d'une application (un logiciel) complète	5	50.00	Épreuve pratique	Élaboration d'un mémoire de fin d'étude et sa présentation devant le jury	5	30.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Réponse aux questions élaborées sur la base des exigences d'examen et tirées au sort à partir des questions d'examen communiquées préalablement aux étudiants	5	20.00																	
Épreuve pratique	Mise au point d'une application (un logiciel) complète	5	50.00																	
Épreuve pratique	Élaboration d'un mémoire de fin d'étude et sa présentation devant le jury	5	30.00																	
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																		
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>																			
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>																				
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle                      Arrêté n°12/2013 (III. 29.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																				

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

### Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

### Modules d'exigences professionnelles:

10815-12 Connaissances de base en technologie de l'information

10817-12 Réseaux, programmation et gestion de bases de donnée

10826-12 Construction de carrière professionnelle, organisation du travail, communication sur le lieu de travail

10835-12 Développement des applications

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

**CACHET**